

DEPARTEMENT DE LOIRE-ATLANTIQUE

Commune
de
BLAIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS CONSEIL MUNICIPAL DU 30 JUIN 2017

L'an deux mille dix-sept, le trente Juin, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de BLAIN, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel BUF, Maire de BLAIN.

DATE DE CONVOCATION : 22 Juin 2017.

NOMBRE DE CONSEILLERS : EN EXERCICE : 29 – PRESENTS : 15 – REPRESENTES : 9.

PRESENTS : MM. BUF Jean-Michel et MORMANN Cédric, Mme GUIHO Marie-France, M. POINTEAU Jean-Luc, Mme DUBOURG Yolande, M. CAILLON Philippe, Mme LE BORGNE Véronique, MM. FLIPPOT Jacky et RICARD Jean-François, Mme CAMELIN Christine, M. COLIN Arnaud et Mmes GUILLAUME Marie-Hélène, GUINEL Marie-Jeanne, ORDRONNEAU Séverine et PELÉ LEGOUX Laurence.

EXCUSES : Mme GUIHOT Nathalie (*pouvoir à M. Arnaud COLIN*), M. CODET Stéphane (*pouvoir à Mme Séverine ORDRONNEAU*), Mme DENIEL Brigitte (*pouvoir à Mme Marie-France GUIHO*), Mme GILLET Maryline (*pouvoir à M. Philippe CAILLON*), M. MORMANN Nolann (*pouvoir à M. Cédric MORMANN*), M. PONTAC Serge (*pouvoir à M. Jean-François RICARD*), M. RICARDEAU James (*pouvoir à Mme Véronique LE BORGNE*), Mme SCHLADT Rita (*pouvoir à M. Jean-Luc POINTEAU*) et M. TANI Florent (*pouvoir à Mme Laurence PELÉ LEGOUX*).

ABSENTS : Mmes Catherine COOREVITS, AUBRY Sylvie et POYER Audrey et MM. Ludovic BROUTIN et Thierry PLANTARD.

SECRETAIRES DE SEANCE : Mme Séverine ORDRONNEAU et M. Arnaud COLIN.

<u>OBJET</u> :	<i>Subvention au Comité des Fêtes de BLAIN.</i>
-----------------------	---

N° 2017 / 06 / 10

Considérant d'une part l'intérêt que présente la Fête de la Saint-Laurent dans la politique d'animation de la Commune et d'autre part, la nécessité d'accompagner l'association du Comité des fêtes de Blain qui travaille à son organisation,

Considérant les problèmes de logistique rencontrés par l'association pour héberger les chars de la Saint-Laurent,

Considérant la négociation menée entre Monsieur Germain HERVOCHON, propriétaire d'un hangar, et le Comité des Fêtes de Blain, pour héberger lesdits chars,

Vu la note de synthèse adressées aux membres du Conseil municipal à l'appui de leur convocation,

Vu l'avis favorable à l'unanimité de la Commission Culture – Tourisme – Patrimoine en date du 12 juin 2017,

.../...

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré décide :

D'ALLOUER au Comité des Fêtes de Blain, sur la base d'un état de frais visé par le Maire, une subvention correspondant aux loyers (base de 200 € par mois) et aux charges acquittées par l'association à l'occasion de la location du hangar de Monsieur Germain HERVOCHON, sur la période du 1er juin au 31 août 2017.

Vote : Unanimité.

Extrait certifié conforme,
Fait et affiché en Mairie de BLAIN,
Le 3 Juillet 2017,

Le Maire,



Accusé de réception en préfecture
044-214400152-20170630-CM-2017-06-10-
DE
Date de télétransmission : 03/07/2017
Date de réception préfecture : 03/07/2017

Séance du Conseil municipal du 30 Juin 2017
Délibération n° 2017 / 06 / 10